



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 23 au 25 Janvier 2026 est assurée par :

M. Joël MALIN au 06.32.42.03.42

A TOUS LES CLUBS

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH

Les FMI ou feuilles de match « papier » doivent obligatoirement être transmises au plus tard le **dimanche à 20 heures** (sous peine d'amende) Il est demandé aux clubs de se référer à l'article 33 des règlements sportifs du District

Nous vous rappelons qu'avec la nouvelle FMI les clubs ne remontent que les matchs pour lesquels ils jouent à domicile.

Pour la préparation c'est uniquement via le site <https://fmi.fff.fr> accessible depuis un ordinateur ou bien une tablette.

COORDONNEES

Vous trouverez les coordonnées des arbitres, des délégués et des présidents/correspondants des clubs sur le site internet du District :

- rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées Délégués
- rubrique Documents / Arbitrage / Coordonnées Arbitres
- rubrique Documents / Documents divers / Coordonnées des Clubs

CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire **UNIQUEMENT** sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Les rencontres reprogrammées doivent impérativement se jouer. Si problème de terrain, faire inversion ou terrain de repli.

COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 12 Janvier 2026

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, NEYRARD Mélissa, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid (jusqu'à 20 heures).

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : GUTIERREZ Raul, MERIAUX Céline, REYNAUD Lucas.



Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00 et, au nom du Comité de Direction, présente :

- ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
- ses sincères condoléances à Hamid TOUZANI suite au décès de sa maman.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 8 Décembre 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 20 128 licenciés.
Forte baisse en foot réduit notamment chez les filles.
Des actions seront entreprises à destination de ces dernières.

Tirage des prochains tours des Coupes de l'Ain

Le tirage des 1/8^{ème} de finale aura lieu le 5 février 2026 à 19 heures au siège du District.
Jacques CONTET invitera le club de FC Bressans.

Le tirage des ¼ et ½ finales sera organisé par RX Automobiles dans les locaux d'Europe Garage à Bourg en Bresse le 26 mars 2026.

Attribution des finales des Coupes de l'Ain

Elles auront lieu le Samedi 23 Mai 2026.
Reçues les candidatures des clubs de Marboz, Montréal et Plaine Tonique.
Le Comité de Direction retient la candidature du club de Plaine Tonique.
La famille TREMBLAY et Mme PROVOST seront invités aux finales.

Point sur les championnats du District

- Seniors : 31 matchs de championnat reportés aux 18 et 26/01/2026.
- U15 : 1 poule est reprogrammée au 18/01/26 et 1 match en attente d'une audition en appel de ligue.
Les calendriers U17 sont en cours.
- U20 : report des matchs concernant les équipes U18 engagées au tour qualificatif futsal du 18/01/2026.

Week-end des bénévoles à Clairefontaine

Il aura lieu les 7 et 8 Mars 2025.
Les candidatures doivent parvenir au District pour le 26 janvier 2026.
6 places disponibles pour notre District.

Réception de nouvelles instructions concernant les critères d'éligibilité.
A ce jour 14 candidatures reçues.

Déclaration pour bénéficiaire de la déduction fiscale pour le déplacement des bénévoles

Les membres du comité de direction et des commissions doivent réaliser le bilan de leurs déplacements de l'année civile 2025 et transmettre à Esther TEPPE. La déduction fiscale doit être privilégiée lorsque cette possibilité existe pour le déclarant.

Les cartes grises doivent être jointes à la demande.

Attribution des actions promotionnelles de fin de saison

- Festival U13 le 28 mars 2026 à Viriat
- Challenge U11 du Conseil départemental le 14 juin 2026 à Marboz

Aucune candidature à ce jour pour :

- Plateau U7 le 30 mai 2026
- JDFF le 13 juin 2026

de ce fait, un nouvel appel à candidature est lancé (date butoir : 1^{er} février 2026).

Retour sur l'AG de la LAuRAFoot

Elle a eu lieu en visioconférence le samedi matin 20 janvier 2026.

Les délégués du District et les clubs de Ain Sud, Montréal, Viriat, Plaine Tonique y ont assisté depuis le siège du District.

Avis mitigé des participants quant à la formule.

Opération tablettes 2026

Dans la continuité de l'article publié le 22 décembre dernier, celui-ci a été mis à jour.

Afin de permettre un traitement objectif du nombre d'équipes engagées dans chaque club, une extraction a été effectuée le 31 décembre 2025 sur la base suivante :

- Nombre d'équipes engagées sur l'outil compétition à partir des U15 pour notre district.

Aussi et dans l'intérêt des clubs, il a été décidé de modifier les seuils pour pouvoir bénéficier d'une aide de la FFF plus importante. Voici les paramètres qui seront appliqués :

- 50€ pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées.
- Jusqu'à 100€ pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées.
- Jusqu'à 150€ pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées.
- Jusqu'à 200€ pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées.
- Jusqu'à 250€ pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées.

Un tableau synthèse par District du nombre de clubs pouvant bénéficier de 1/2/3/4/5 tablettes sera communiqué au District.

Lancement de la campagne auprès des clubs le 12 janvier 2026.

La participation du District reste inchangée, à savoir :

- 3 tablettes maximum par club :
 - 1 tablette : aide du District à hauteur de 50€
 - 2 tablettes : aide du District à hauteur de 80€
 - 3 tablettes : aide du District à hauteur de 100€

et une participation minimum de 20 euros par tablette sera appliquée par la LAuRAFoot.

Barème de référence article 4.1

A la demande de plusieurs clubs, faisant suite à la communication orale lors des réunions de rentrée, le Comité de Direction publie ci-dessous le barème de référence concernant l'article 4.1 appliqué depuis le début de cette saison.

Ce barème est modifiable selon la gravité des faits.

Outre la suspension du licencié, en vertu de l'article 4.1.1 du règlement disciplinaire, et notamment en cas d'atteinte à un officiel (arbitre ou délégué officiel), sous toutes ses formes (verbale, physique écrite) :

- L'équipe du club est sanctionnée :
 - Rappel à l'ordre, pour un licencié suspendu de 1 à 3 matches (en cas de récidive -3 points avec sursis au classement de son équipe).
 - -3 points avec sursis pour un licencié suspendu de 4 à 7 matches ou 3 mois (en cas de récidive révocation du sursis avec -1 point supplémentaire soit un total de -4 points au classement de son équipe).
 - -3 points fermes pour un licencié ayant une suspension supérieure à 7 matches ou + de 3 mois (en cas de récidive possibilité d'une rétrogradation administrative en fin de saison, mise hors compétition de l'équipe, interdiction d'accession au niveau supérieur).

Travaux

BAR

Celui-ci est terminé. Les devis ont été respectés.

Adoucisseur

L'eau étant très calcaire, un devis pour un adoucisseur est en attente de réception.

Il sera installé dans les toilettes hommes où se trouve le cumulus.

Radiateurs

2 radiateurs ne fonctionnent plus et doivent être changés.

Un devis de l'entreprise NEVEU est en attente. Une autre entreprise sera consultée afin d'avoir un autre devis.

Chauffage

3 salles ont des problèmes de chauffage (température trop élevée bien que programmée à 19°).

L'entreprise JOSEPH sera contactée.

Paroles aux Commissions

Commission Foot Réduit (Patrick TEPPE)

La prochaine phase U9, U11 et U13 débutera le 28 février 2026. Les calendriers sont en cours.

La Commission gèrera et programmera les plateaux U7 à la place des clubs.

Commission Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

Il espère que les maillots qui doivent être remis lors du tirage des coupes le 26 mars 2026 seront réceptionnés.

Il faut s'inquiéter du nom et du logo du partenaire à mettre (Europe Garage ou RX Automobiles).

Sport adapté (Patrick PITARD)

Le C.D.S.A. 01 fêtera son 40^{ème} anniversaire en Juin 2026.

A noter que le District de l'Ain est au côté du C.D.S.A. depuis 2003.

Délégués (Patrick PITARD)

Il informe le Comité de Direction de la qualification des U18F du F.B.B.P. 01 pour les 1/8^{ème} de finale de la Coupe NIKE.

Elles recevront le Stade Rennais le dimanche 1^{er} février 2026 à 15 heures au stade municipal de Péronnas.

Commission de l'Arbitrage (Grégory BESSET)

- Formation Futsal du 20 décembre 2025 : 6 arbitres en recyclage et 7 arbitres débutants formés. Intervention de l'arbitre Nicolas SPAY (R2).

Les arbitres formés officieront sur les différentes manifestations Futsal organisées par le district cet hiver.

- FIA des 3, 4 et 10 janvier 2026 : 26 présents / 33.

21 candidats ont été reçus (dont 5 hors District de l'Ain) et notamment des jeunes.

Commission Technique (Jean Marie BRESSOUX)

- Présence des arbitres en formation futsal appréciée. Possibilité de renouveler sur d'autres actions.
- Labels : en cours.
- Futsal Féminin des 17 et 18 janvier 2026 au gymnase de St Denis les Bourg : moins d'inscriptions que la saison dernière.
- Futsal Garçon : pas de futsal en U13 faute de gymnases.

Informations du Président

- Suite au Plateau Féminin Solidaire dans le cadre du Téléthon du 6 décembre 2025, la somme de 330 € sera reversée. Date de la remise officielle à fixer.
- Les modifications des différents textes et statuts types sont à répertoriés pour ajustement des règlements du District.
- Report de la migration de la nouvelle version de la F.M.I.
- Programmation d'une réunion avec les Commissions d'Appel et de Discipline le 15 janvier 2026.
- Programmation d'une réunion avec les Présidents de Commissions le 20 janvier 2026.

Date de la prochaine réunion

Lundi 16 Février 2026.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 15.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 20 Janvier 2026

Présents : Henri BENEJAN, Françoise DELOY, Yannick GAUTHIER, René PRADA, Jacques REYDELLET.

Le bureau de l'Amicale s'est réuni ce jour et vous informe que le concours de belote aura lieu le 7 Mars 2026 à 11 H 45 au restaurant « O 'Troll » à Viriat. Un courrier vous a été envoyé ce jour pour l'inscription au repas. Prenez note pour le 30 Mai 2026, date de l'Assemblée Générale. La convocation vous sera adressée ultérieurement.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 20 Janvier 2026

La CDA demande aux clubs et aux arbitres de suivre la voie officielle lorsqu'ils ont une demande ou une communication à effectuer : contacter en priorité le district par la messagerie officielle du club ou le président de la CDA (gbesset@ain.fff.fr)

Nous rappelons qu'Alexis CURT n'est pas membre de la CDA mais salarié du district et Conseiller Technique en Arbitrage, il ne doit être joint que pour les questions relevant du champ de ses attributions, et non pour tout ce qui concerne les désignations, les observations ou quelque décision de la CDA.

Courriers des arbitres :

Luc HYVERNAT, courrier pour signaler son absence lors de la formation mi saison et des modifications de son emploi du temps professionnel, la CDA demande aux arbitres dans ces cas-là de bien penser à compléter avec précisions leurs indisponibilités sur leur espace personnel. La CDA rappelle que les obligations professionnelles ne sont pas une raison valable pour exonérer l'arbitre sénior d'officier principalement le dimanche s'il veut couvrir son club,

Sayane BEN HADJ, pour annoncer son absence à la formation de mi saison, la CDA remercie Sayane mais lui précise qu'il n'était de toute façon pas convoqué,

Alexandre UNAU et Valentin RION, annonçant leur absence à la formation de mi saison, la CDA rappelle que la formation étant obligatoire, pour être excusés les arbitres doivent avoir un justificatif valable, sinon ils sont soumis à une sanction selon le barème du règlement intérieur de la CDA,

Valentin RION, certificat médical jusqu'au 10 février

Saïd IGUIDAR, rapport concernant un incident sur le match Izernore/Trévoux en Coupe de l'Ain, dimanche 18 janvier, investigations en cours,

Abdeslam MOUSSATEN, courrier pour annoncer une indisponibilité pour raisons professionnelles,

Murat BOLAT, courrier pour s'excuser de son absence lors de la formation de mi saison,

Hamid TOUZANI, échange concernant une désignation,

Courriers des clubs :

ASPO, demande concernant le statut de l'arbitrage, dossier transmis à la commission compétente,

OSR, courrier pour remercier et féliciter les arbitres des matchs OSR/Guéreins en sénior D1 et Hautecourt/OSR en sénior D4 du dimanche 18 janvier,

Divers :

Sébastien SURGET, référent Futsal AFSPF, échange concernant l'organisation du championnat de France des pompiers qui aura lieu dans notre district du 20 au 22 février et qui sera dirigé par nos arbitres

Patrick Bluette, rapport concernant un incident avec un arbitre sur le match Izernore/Trévoux en Coupe de l'Ain, dimanche 18 janvier, la CDA étudie la situation mais rappelle que les courriers qui lui sont adressés par les clubs doivent passer par la messagerie officielle du club,

Mathis Meunier Galfione, échange concernant un projet autour de l'arbitrage dans le club de Veyle Saône, la CDA soutient avec plaisir cette initiative,

Carnet :

La CDA souhaite la bienvenue à la petite Ambre UNAU, fille de notre collègue Alexandre, qui est venue au monde le 16 janvier dernier, félicitations aux heureux parents

Calendrier :

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre (lieu à définir), nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres.

Prochaine réunion : mardi 3 février à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Baptiste PIQUET

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION JANVIER

La Commission Départementale en arbitrage félicité l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage sur le début d'année 2026 et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	MAIL	CLUB REPRESENTE
ABAMYAN	Gagik	06/07/2009	gabamyan@gmail.com	FC BRESSANS
BARREAU	Nolan	21/08/2012	sandie.donin@gmail.com	O. SUD REVERMONT 01
CHAGNARD	Cedric	30/01/1986	cedricchagnard@gmail.com	
COLLARD	Yohan	14/11/1981	yohan.c01.yc@gmail.com	FC VEYLE SAONE
D'ACUNTO	Matteo	17/01/2011	phanny100@yahoo.fr	FOOT TROIS RIVIERES
GALLET	Clara	30/11/2012	natou69100@yahoo.fr	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GUEDES	Jules	24/03/2010	julesguedes2010@gmail.com guedes.btp@gmail.com	ESB FOOTBALL MARBOZ
HAOUES	Ammara	27/02/1999	haoues.ammara@outlook.fr	S. C. PORTES DE L'AIN
HASANI	Ensar	18/05/2009	dadija61@outlook.fr	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
JACQUET	Yael	20/03/2009	jacquetyaël@gmail.com anthony.jacquet@live.fr	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
KADEM MENDES	Mael Cristiano	18/01/2007	melaniemendes@hotmail.fr	F.C. MAS RILLIER
LE GALLUDEC	Melvil	16/09/2012	melodie_leconte@hotmail.fr	CENTRE DOMBES FOOTBALL
MICALLEF	Lenny	07/02/2011	nadegegallerey81@gmail.com	FC VEYLE SAONE
OCAL	Burhan	27/10/2006	brh.oc0166@gmail.com	ASSOCIATION CENTRE CULTUREL FRANCO TURC
VALENTIN	Nathan	22/11/2011	lucie-pitchounette@live.fr	FC VEYLE SAONE
VALLET	Kylian	11/08/2009	chrystele.saugeay@yahoo.fr	FOOT TROIS RIVIERES

COMMISSION FEMININE

M. Vincent JACUZZI ayant cessé ses fonctions au sein du District, merci de vous rapprocher du secrétariat du District pour toutes demandes.

TOUTES FOOT – Appels à projets – Lancement de la 4^{ème} saison

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin dans leurs structures.

Vidéo de présentation du dispositif : https://youtu.be/8uOG14Mkk_c

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, à savoir via la plateforme dédiée : sur **Footclubs**, « Développer son club », puis « Toutes Foot ».

Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

- **Je déclare** mon engagement club avant le 15 décembre
- **Je réalise** mon ou mes actions pour :
 - ➔ Augmenter le nombre de pratiquantes – joueuses (axe 1)
 - ➔ et / ou favoriser la mixité dans les différentes responsabilités – éducatrices, dirigeantes, arbitres (axe 2)
- **Je dépose** ma candidature en ligne avant le 5 mai pour les clubs.
J'importe ma vidéo descriptive de 2 minutes maximum.

Lien tutoriel d'engagement : [Tuto Toutes Foot sur Portail club – YouTube](#)

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats

CALENDRIER

- **Engagements des clubs : jusqu'au 25 Janvier 2026 EXCEPTIONNELLEMENT**
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026 pour les clubs et jusqu'au 31 mai 2026 pour les instances
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Renseignements complémentaires sur le dispositif auprès de Thibault VALLET (tvallet@ain.ff.fr ou 06.49.77.85.89)

La Commission Féminine

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 20 Janvier 2026

Courriers Clubs :

Mairie de VIRIEU le GRAND : arrêté municipal pour terrain jusqu'au 15 mars 2026.

Bresse Nord Fc : rencontre D3 poule C du 25 janvier au stade de l'Huppe à MONTREVEL.

Culoz Grd Colombier Us : rencontre D2 poule B phase retour à domicile le dimanche.

Ol. Sud Revermont01 : rencontre D4 poule A du 25 janvier au stade La Craz à MONTAGNAT.

Rencontres reprogrammées :

D1 So Club : Montréal La Cluse 2 - Attignat As 1
Guéreins Gen. As 1 - Valserhône F. 1

D2 poule B : Bagé As1 - Arbent Marchon Us 1

D3 poule A : Oyonnax Pvf 3 - Côt.Luénaz 2

D3 poule B : Ambérieu Fc 2 - Izernore Nurieux As 1

D3 poule C : Bresse Nord Fc 1 - Ol. Buyatin 1

Veyle Saône Fc 3 - Cormoranche Es 1 le 23 janvier à 21h00 stade de LAIZ (sy.).

D4 poule A : Arbent Marchon Us 2 - Hautecourt Romanèche As 2

Ol. Sud Revermont01 2 – Izernore Nurieux As 2

Co Plateau 1 – Ambronay St J. Vx Es 1

D4 poule C : Cormoranche Es 2 - Grièges Pt Veyle As 1

Les rencontres reprogrammées doivent impérativement se jouer si problème de terrain faire inversion ou terrain de repli.

Rappel : pour modifications jour et horaire le document « modification de rencontre » doit parvenir au District validé par les 2 clubs le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre. Le club demandeur doit impérativement prévenir les officiels.

Attention nous avons beaucoup de demande de modifications de rencontre via Footclubs. Pour toutes demandes, en dehors des jours et horaires officiels Article 31 des règlements du District, l'accord du club adverse est obligatoire et doit parvenir au District le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre.

Si la réponse du club adverse n'est pas requise dans les 13 jours le statut de la demande passe automatiquement « Refusée » avec motif « Cette demande n'a pas été validée dans les délais ».

Jacques CONTET

COMMISSION COUPES

Réunion du 20 Janvier 2026

Prochain tour des coupes, 1/8 de finale, le 22 février 2026 tirage début février.

Coupe Emile FAIVRE :

4 rencontres du T3 reprogrammées ce dimanche 25 janvier.

Coupe René TREMBLAY :

5 rencontres du T3 reprogrammées ce dimanche 25 janvier.

Bourg ACCFT : rencontre du 25 janvier 2026 au stade Fléchon La Chagne à BOURG en BRESSE (Sy).

Coupe René MORANDAS :

La rencontre, non jouée le 21 novembre, **Côt. Meximieux Villieu – Culoz Grd Colombier Us** est reprogrammée en février.

Prochain tour Coupe R. MORANDAS, 1/8 de finale, le vendredi 6 mars 2026 tirage début février.

Coupe Peggy Provost :

Nous avons actuellement que 7 équipes engagées, possibilité pour les équipes qui participent au championnat Seniors à 8 de s'inscrire (coupe à 11) envoyer un courriel au District avant le 26 janvier.

Vous trouvez les règlements des coupes de l'Ain dans l'annuaire ou sur le site du District page 154-155-156-157-158.

Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 20 Janvier 2026

Courriers U15 :

Veyziat Oyonnax Us : engagement d'une équipe U15 pour phase 2.

Hautecourt Romanèche As : desiderata pour phase 2 (U15-U17).

Viriat Cs : desiderata pour phase 2 (U15-U17).

OI. Rives de l'Ain : souhait pour phase 2 U15.

Belley Cs : desiderata pour phase 2 (U15-U17).

Plaine Revermont Foot : souhait pour phase 2 (U15-U17).

Bresse Tonic Foot : desiderata pour phase 2 (U17-U13).

St Denis Ambutrix Fc : desiderata pour phase 2 (U15).

Les classements de la phase 1 seront homologués par la Commission de Discipline, après la fin des championnats et des dossiers en cours.
Début de la phase 2 le 1 mars 2026.

Courriers U17 :

Les classements de la phase 1 seront homologués par la commission de discipline, après la fin des championnats et des dossiers en cours.
Début de la phase 2 le 28 février 2026.

Courriers U20 :

Lagnieu Cs : demande de modification horaire rencontre D1 du 31 janvier.

Ambronay St J.Vx Es : accord pour rencontre D1 du 31 janvier à **15h30**.

Rencontres reprogrammées :

D1 J1 : **Ambronay St J.Vx Es 1 – Dombes Bresse Fc 1** le 25 janvier 13h00.

D2 J1 : **Jassans Frans F.1 – Ent. Chatillon Priay 1** le 25 janvier 15h.

D2 J3 : **Bourg Sud 1 – Mille Etangs Sc 1** le 24 janvier à 14h00.

En raison des journées départementales Futsal U18 le 7 février, qualificatif pour finale régionale, la journée (J5) U20 est reportée au 14 mars 2026.

Jacques CONTET

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 20 Janvier 2026

Courriers U18F :

Rencontre non jouée du 22 novembre pour terrain impraticable arrêté municipal.

Gpt Féminin du Haut Bugey 1 – Football Féminin Nord Isère 1 reprogrammée le 24 janvier 2026 à 14h30.

Courriers S.F. à 11 :

St Denis Ambutrix Fc : demande de modification de rencontre du 24 janvier.

Essor Bresse Saône : accord pour rencontre le 25 janvier 10h00.

Rencontres reprogrammées :

- (J4) **Ent. Foot 3 Riv./Pfsb 1 – Mille Etangs Sc 1** le 24 janvier à 20h30.
- (J8) **St Denis Ambutrix Fc 1 – Essor Bresse Saône 1** le 25 janvier 10h00.

Jacques CONTET

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

COUPE DE L'AIN FUTSAL U15 – U18 – TOURS QUALIFICATIFS



INSCRIPTIONS DEFINITIVES – Convocations envoyées aux clubs

INSCRIPTIONS FUTSAL 2026						
CLUBS	Catégorie U15			Catégorie U18		
	Villars les D. 31 Janvier 8h30 - 12h00	Villars les D. 31 Janvier 12h30 - 16h00	Villars les D. 31 Janvier 16h30 - 20h00	Foissiat 18 Janvier 8h30 - 12h00	Foissiat 18 Janvier 12h30 - 16h00	Foissiat 18 Janvier 16h30 - 20h00
BRESSE TONIC FOOT	1					1
FC BRESSANS			1			1
ENT.S. REVERMONTAISE	1				1	
CS BELLEY		1			1	
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01		1				1
FOOT TROIS RIVIERES		1		1		
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ		1		1		
CENTRE DOMBES FOOTBALL		1			1	
BOURG SUD		1			1	
PLAINE REVERMONT FOOT			1			1
ESSOR BRESSE SAONE	1					
AS ATTIGNAT	1			1		
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	1					
CO PLATEAU		1			1	
AS MISERIEUX TREVOUX		1			1	
FC DOMBES BRESSE	1					
CSJ CHATILLONNAISE					1	
VALSERHONE FOOT			1			1
AMBERIEU FC	1				1	
FC VEYLE VIEUX JONC			1			
ESB MARBOZ	1					1
US VAUX EN BUGEY			1	1		
BRESSE FOOT 01			1	1		
ACCFT BOURG			1	1		
ENT.S. VAL DE SAONE				1		
CS LAGNIEU						1
FC BRESSE NORD						1
CS VIRIAT			1	1		
Total	8	8	8	8	8	8
Nbre maximum d'équipe	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8
Nbre de qualifiés par site	4	4	4	4	4	4
Situation	COMPLET	COMPLET	COMPLET	COMPLET	COMPLET	COMPLET
Créneau	RDV sur site 30 min avant			RDV sur site 30 min avant		
Finale départementale	Samedi 7 Février à Bâgé			Samedi 7 Février à Hauteville		

Clubs Qualifiés pour la finale U18 – Samedi 7 février à Hauteville de 9h30 à 17h30

ESVDS Thoissey -Foot 3 Rivières – CS Viriat – ACCFT Bourg – CS Belley – Centre Dombes Football – Bourg Sud – Ambérieu FC – Olympique Sud Revermont 01 – Valsérhône Foot – FC Bressans – CS Lagnieu

Convocation à venir

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au Stade Fernand PIGUET de Marboz.



L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

DÉROULEMENT:

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
 - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSej2Dxcq8fxtDYww5e5gy7jX6uWEINr72wD8XVkwkGZBIIQlw/viewform>

Inscription à réaliser avant le 30 Avril

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

La Commission Technique du district organise une réunion à destination des Responsables Technique de jeunes (U6 à U20) le **mardi 03 février à 19h au district.**

A l'ordre du jour,

- Informations et Orientations fédérales sur les axes du Développement des Pratiques, de la Formation des éducateurs et du Plan de Performance Fédéral
- Echanges

Afin de pouvoir accueillir tout le monde, nous sommes obligés de limiter à une personne par club.

[Pour vous inscrire, cliquer sur le lien](#)

La Commission technique

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Information :

Pour toutes demandes envoyez un mail à district@fff.fr

U13

Info : le calendrier U13 2^{ème} phase est en ligne.

Envoyez un mail à district@ain.fff.fr pour éventuellement modifier des horaires ou des lieux.

Clubs qualifiés pour la finale du festival Pitch U13 à Viriat le 28 mars 2026 :

16 équipes Garçons :

CS Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01
AS Misérieux Trévoux, Plaine de l'Ain US
Bresse Tonic Foot, Plastics Vallée
Valserhône FC, FC Plaine Tonique
FC Veyle Saône, FC Côtière Luenaz
FC Dombes Bresse, Ain Sud
Bressans FC, EBS Marboz
US Replonges, AS Montréal

8 équipes Filles :

Ent. Ain Sud-FC Mas Rillier
AS Misérieux Trévoux
CS Lagnieu
Essor Bresse Saône
FBBBP01
FC Veyle Saône
Plastics Vallée FC
Valserhône FC

Info :

Une réunion d'information pour l'organisation de la finale aura lieu au District le mercredi 4 février à 19h00. Présence obligatoire des éducateurs concernés pour les clubs qualifiés.

U11

Info 3^{ème} phase : Le calendrier U11 3^{ème} phase est dans pratiques >> foot réduit >> U11.

Contrôlez les terrains et si des horaires doivent changer, envoyer un mail à district@ain.fff.fr.

Les demandes sont closes. Il n'y aura plus de modifications.

U9

Info 3^{ème} phase : le calendrier U9 3^{ème} phase est dans pratiques >> foot réduit >> U9.

Contrôlez les terrains et si des horaires doivent changer, envoyer un mail à district@ain.fff.fr.

Les demandes sont closes. Il n'y aura plus de modifications.

U7

Prenez note :

Les réunions « j'accompagne les U7 » du lundi 8 février 2026 prévues à Curtafond, Chaneins, Châtillon la Palud, Veyziat et Villars les Dombes sont annulées.

Rappel urgent !!!!:

Les clubs qui n'ont pas répondu au mail concernant les U7 doivent le faire rapidement !!!! Répondre avant le 1^{er} février 2026. Les poules seront faites par la Commission Foot Réduit.

Clubs n'ayant pas répondu :

Secteur Bugey :

Ambérieu FC
JS Bettant
OL Buyatin
Ent. Revermontoise
FC St Maurice de Gourdans

Secteur Bas Bugey :

Ent. Bas Bugey Rhône
CS Belley
AS Colomieu
CO Plateau
US Culoz GC

Secteur Haut Bugey :

US Veyziat

Secteur Bresse :

Bourg Sud
O St Denis les Bourg
FC Veyle VJ

Secteur Dombes Côtière :

CM Bressolles
Centre Dombes Football

Secteur Val de Saône :

AS Bâgé
AS Guéreins Genouilleux
US Replonges
AS St Laurentin
Ent. Val de Saône
Foot Trois Rivières

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la CDTIS

- Date : samedi 24 janvier 2026 à 9h30 au district

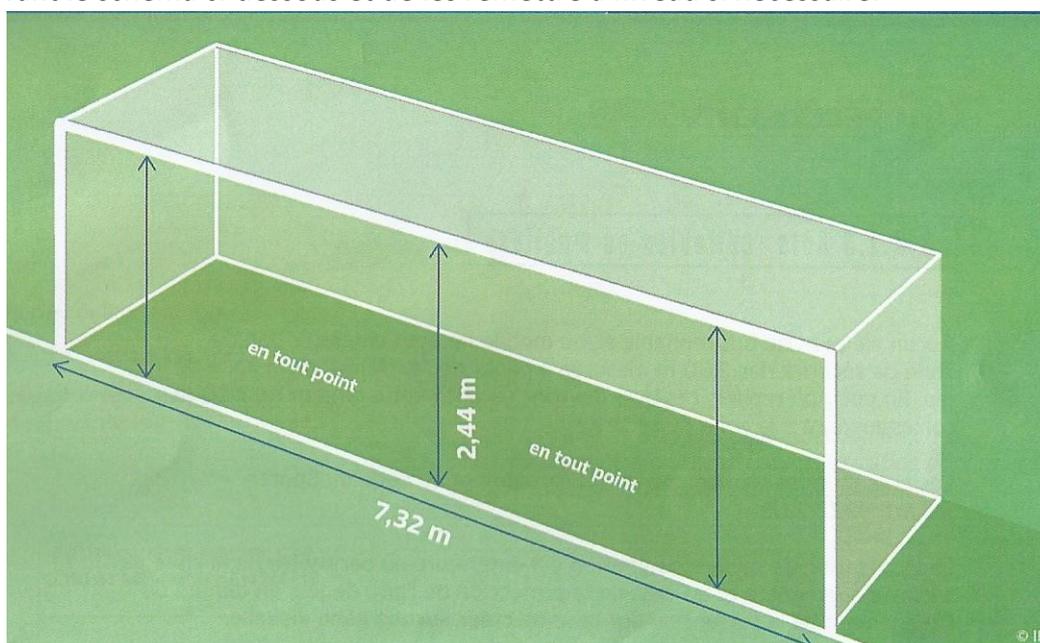
- Ordre du jour :

- Suivi réglementaire
- Bilan des vérifications durant la période du 01 juillet 2025 au 24 janvier 2026.
- Gestion des installations à vérifier durant la période du 25 janvier au 15 avril 2026.

Demande de levée de non-conformité mineure

De nombreux terrains vérifiés par les membres de la CDTIS révèlent des hauteurs de but non conformes à la réglementation.

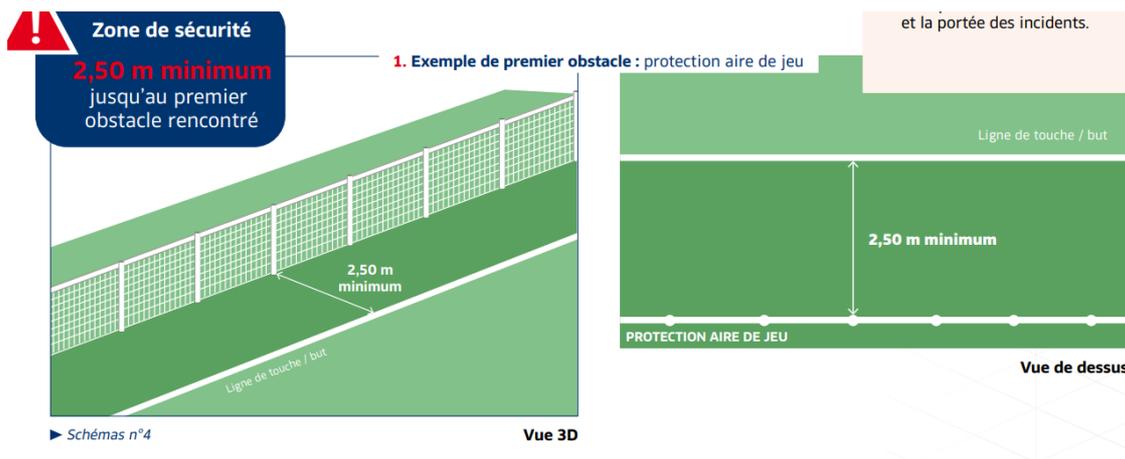
La CDTIS demande à l'ensemble des clubs de bien vouloir vérifier durant la trêve hivernale la conformité de leurs buts suivant le schéma ci-dessous et de les remettre à niveau si nécessaire.

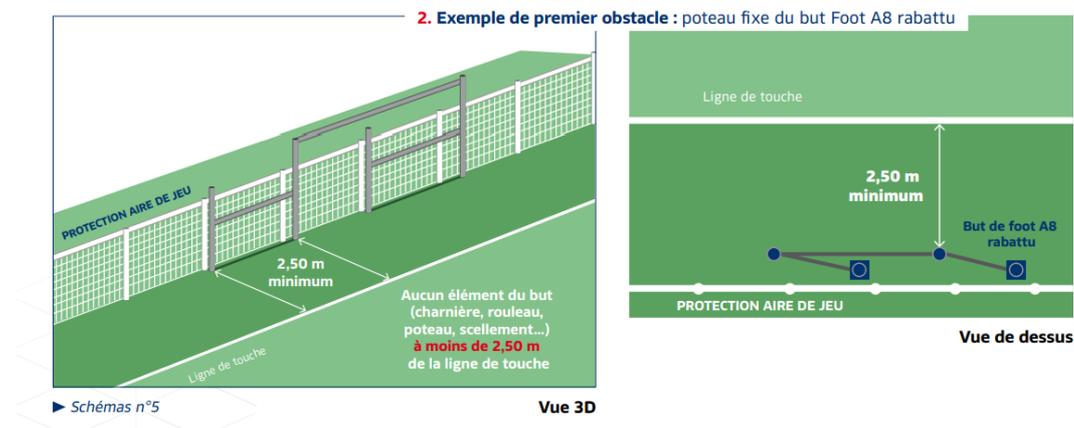


Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)





Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Réception de la commune de Jassans pour le terrain Gléteins 1 NNI 011940101
- Réception de la communauté de communes de Haut Bugey Agglomération pour le terrain d'Arbent NNI010140103

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation de Guéreins NNI 011830101 - rapport à rédiger par la CDTIS – attente de levées de non-conformités durant la trêve hivernale.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade de Fétan 3 de Trévoux NNI 014270103 – classement au niveau E7 IM jusqu'au 15 janvier 2028.

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101
- Stade des Vennes 1 de Bourg en Bresse NNI 010530401 – travaux réalisés – classement au niveau T5 jusqu'au 15 janvier 2036.

Programmation du mois de janvier 2026.

- Terrain synthétique et éclairage Roger PETIT 2 de Valserhône NNI 010330102
- Terrain du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104
- Eclairage des complexes 3 et 4 de Bellignat NNI 010310103 et NNI 010310104

Pour la CDTIS : JF JANNET